



# VALL' AIR D'ETE - 2018

Le vendredi 29 juin, s'est déroulée la **Fête de l'école Avalleria**. Vers 18h, Loups, Petits cochons, Musiciens de brem, Licornes et conteurs...sont montés sur scène pour le grand spectacle.

Les danses avaient été préparées par les maitresses sur le thème «Des Contes».



Puis parents et enfants ont pu participer au **BARBECUE GEANT** organisé par les membres de l'APE.

Les enfants ont joué à des jeux en bois, sous la surveillance de parents bénévoles.

Après avoir rempli leurs cartes de participation, ils repartaient avec un lot.



Le jeu des enveloppes et paniers garnis a eu lieu sur place avec de beaux lots à gagner.

L'APE remercie les entreprises de Vallères et des alentours ayant généreusement offert les lots.

L'APE organise tout au long de l'année des ventes de gâteaux, une bourse aux jouets et d'autres actions de ce type permettant d'aider au financement du spectacle de Noël, des voyages scolaires et participer à l'achat de matériel pour l'école.

Nous vous attendons dès demain sur Facebook (A.P.E de Vallères), et mi-septembre pour de nouvelles aventures.

*Article transmis par Mme Jessica DE MORAIS, Présidente de l'APE.*

## DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2018

### - Versement des subventions aux associations

Monsieur le Maire rappelle que l'enveloppe globale des subventions versées aux associations a été fixée dans le budget à 8 000€. La Commission festivités a examiné les dossiers et soumet au Conseil la proposition de répartition suivante :

ASSOCIATION	MONTANT
CROSTON	362.40€
Souvenir Français	20€
Créa détente	400€
Coopérative scolaire (sortie pédagogique)*	2 160€
UNC	300€
Comice Agricole	120.80€
Union musicale	1 000€
Judo club	140€
APE	800€
La main à la patte	300€
Epa mini entreprise	30€
Mon asso de la Gib'	500€
Protection civile**	500€
Sauve qui plume	50€

\*Participation communale pour la sortie pédagogique de l'école. Année scolaire 2017/2018; le Conseil municipal décide d'allouer une somme de 15€ par élève (144 élèves) soit 2 160€ payable sur l'exercice 2018.

\*\*Subvention à caractère exceptionnel du fait du soutien apporté lors de la crue de juin 2016 et au vu du projet d'acquisition d'un véhicule capable de transporter une équipe d'intervention de 6 bénévoles en même temps que le matériel de soutien aux populations. L'association accorde, en contre partie du soutien financier, des remises sur leurs prestations. Contact sera pris avec l'association afin de connaître les modalités financières et d'intervention dans le cadre de formation aux premiers secours.

La commission fait part des actions menées par l'Union musicale pour limiter leurs frais et augmenter leurs recettes (vente d'instruments). L'association du Comité des Fêtes n'a pas soumis à ce jour de demande de subvention. Nicolas Buron informe que les membres de l'Association demandent à la municipalité une réflexion sur la construction d'un bâtiment à destination des associations de la commune.

Alexandre Chevalier indique que la commune a déjà eu recours à l'Association « Sauve qui plume », située à Chanceaux-sur-Choisille pour y déposer notamment des volatiles.

### Réglementation des Horaires d'éclairage public

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de l'extinction de l'éclairage public, il convient de délibérer afin de formaliser les horaires. Il propose au conseil municipal d'entériner les horaires d'éclairage public mis en place soit l'extinction des lumières dans toutes les rues, précise que lors des fêtes, ou en fonction des besoins ponctuels, l'éclairage public pourra être maintenu plus longtemps.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré (à l'unanimité des membres présents ou représentés) décide l'allumage de l'éclairage public du coucher du soleil à 23h et de 6h au lever du jour pour l'ensemble de la commune excepté les secteurs ci-dessous :

- ◆ **La Babinière** (armoire 7) et **le Hay** (armoire 15) bénéficieront de l'allumage de l'éclairage public du coucher du soleil à 00h00 et de 5h au lever du jour.
- ◆ La place de la mairie/le centre-bourg (armoire 1) bénéficiera de l'éclairage public du coucher du soleil au lever du jour.

### Tarifs cantine scolaire. Année 2018/2019 :

Repas enfant: 3,46€

Repas adulte: 6.02€

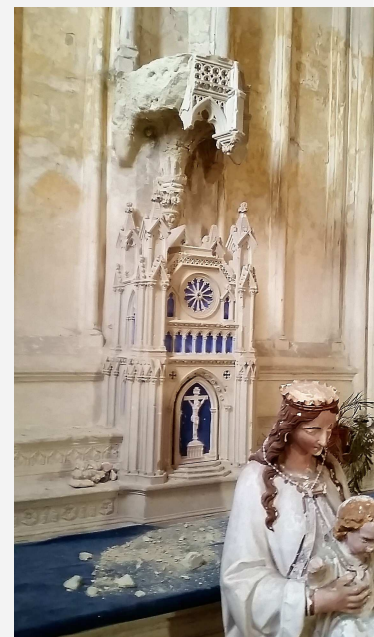
Repas occasionnel: 4.28€

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les tarifs des repas à partir du 3 septembre 2018. Ainsi les tarifs des repas seront identiques à ceux de l'année scolaire 2017/2018.

### Dégradations à l'Eglise

Le socle de la statue de la vierge est partiellement tombé, le bénitier à l'entrée de l'église est cassé et l'icône du chemin de croix a été brûlé certainement avec une cigarette.

Un nettoyage de l'Eglise a été réalisé par quelques bénévoles. D'autres actions seront organisées. Si vous souhaitez y participer, n'hésitez pas à donner votre nom à la mairie.





## Les actualités du SMICTOM

### 2019 : Réorganisation de la collecte des ordures ménagères sur le territoire du SMICTOM du Chinonais

En mars 2017, les délégués du Comité syndical du SMICTOM du Chinonais ont voté de nouvelles modalités de collecte des déchets ménagers qui seront appliquées sur tout le territoire du SMICTOM du Chinonais : des bacs roulants pour les ordures ménagères résiduelles (OMr) seront installés, des points de regroupements seront créés pour optimiser les tournées de collecte et les papiers seront collectés en apport volontaire sur l'ensemble du territoire.



#### De multiples enjeux

##### **Propreté et facilitation du stockage**

La mise en place de bacs roulants, c'est d'abord une question de salubrité et de propreté de la ville en limitant le nombre de sacs amoncelés voire éventrés dans la rue.

L'enjeu est également de satisfaire les besoins de chacun en apportant un nouveau service de collecte plus souple (amélioration des conditions de stockage des déchets).

##### **Amélioration des conditions de travail des agents de collecte**

Derrière ces bacs roulants, se cachent des enjeux de santé et de sécurité au travail pour les agents de collecte. Il devient donc essentiel de se mettre en conformité avec les recommandations émises par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie pour lutter contre les troubles musculo-squelettiques.

##### **Optimisation des tournées et maîtrise de l'évolution des coûts de collecte**

Si les bacs roulants sont préconisés, ils ont un impact significatif sur la durée des tournées et donc

augmentent le coût de la collecte. Il était alors indispensable pour le SMICTOM de réviser les circuits de collecte et de trouver des solutions pour maîtriser l'évolution des coûts.

Avec l'accord des communes, de nombreux critères d'optimisation seront pris en compte, tels que le type de voirie, la largeur des trottoirs, la typologie de l'habitat, les emplacements...

#### **Changement éventuel du ou des jours de collecte**

Les circuits de collecte étant parallèlement refondus, **le jour de collecte sera également susceptible de changer.**

#### Ce qui va changer en 2019

Selon les directives du SMICTOM, les usagers auront à leur disposition :

**Soit un bac individuel pour leurs OMr (nouveau) et des sacs jaunes (comme actuellement) pour leurs emballages, à présenter la veille du jour de collecte, selon 2 cas de figure :**

- ◆ Soit les usagers présenteront leur bac et leurs sacs jaunes **devant leur habitation (collecte en porte-à-porte) ;**
- ◆ Soit ils présenteront leurs bacs et leurs sacs jaunes de façon regroupée avec plusieurs voisins en un point plus éloigné dit « **point de présentation** ».
- ◆ **Soit un bac collectif pour leurs OMr et un bac collectif pour leurs emballages** situés en un point plus éloigné de leur habitation dit « **point de regroupement** » : les usagers concernés devront déposer leurs OMr et leurs sacs jaunes sur ces points, disposés sur l'espace public et donc accessible en permanence.

#### Modalités de mise en œuvre

Des agents passeront chez chaque usager (ménages et usagers « non-ménagers » tels que les entreprises, les administrations, etc.) afin d'identifier les besoins et dimensionner correctement les bacs. Le territoire du SMICTOM étant très étendu, le déploiement des nouveaux bacs roulants se fera progressivement sur plusieurs mois :

##### **Dès l'automne 2018 (novembre et décembre) :**

information auprès des usagers des points de regroupement et distribution des bacs aux usagers concernés par les points de présentation.

**A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 :** La collecte redémarrera avec les nouveaux circuits.

**Premier trimestre 2019 :** Les usagers collectés en porte-à-porte, seront dotés de leur bac individuel.

**Information auprès des usagers :** supports habituels du SMICTOM, mais également par l'envoi d'un document d'information distribué dans toutes les boîtes aux lettres en septembre 2018.

A ce stade, le SMICTOM n'est pas en mesure de répondre aux différentes questions afférentes à votre situation personnelle.

**Lors de la phase d'enquête-distribution, une pochette récapitulative et personnalisée sera remise à chaque usager contenant les explications sur la nouvelle organisation, ainsi que les modalités et lieu où les usagers devront présenter leurs déchets.**

## COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le compte administratif (CA) est établi au 31 décembre de l'année et il retrace les dépenses et les recettes exactes de la commune, qui sont réparties en 2 sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
<u>Dépenses 2017</u>	<u>Recettes 2017</u>
578 861,16€	939 908,37€
<b>RESULTAT 2017</b> excédent 361 047,21€	
SECTION D'INVESTISSEMENT	
<u>Dépenses 2017</u>	<u>Recettes 2017</u>
466 851,38 €	268 857,16€
<b>RESULTAT 2017</b> Déficit 197 994, 22€	

Le conseil municipal a adopté le CA 2017 le 24 avril 2018.

Le résultat global du compte administratif 2017 s'élève à 163 052,99 euros.

Les opérations d'investissement validées en 2017 et poursuivies en 2018 pour un montant de 125 468 euros seront financées comme les années précédentes par l'excédent dégagé en fonctionnement.

Le conseil municipal a approuvé le budget 2018 dans sa séance du 24 avril 2018. Il s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
<u>Dépenses 2018</u>	<u>Recettes 2018</u>
891 274,99 €	891 274,99 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
<u>Dépenses 2018</u>	<u>Recettes 2018</u>
463 751,21 €	463 751,21 €

Pour cette année encore, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales (taxe d'habitation, taxe foncière bâtie et non bâtie). Le produit fiscal attendu s'élève à **288 299** euros.

## Distribution des livres à l'école... bonne lecture à tous nos enfants ...



Comme chaque année et afin de développer le goût pour la lecture, la municipalité a offert des livres à tous les élèves de l'école maternelle et primaire. La distribution a été réalisée par les adjointes le mardi 26 juin, dans la joie et la bonne humeur !

## SORTIE SCOLAIRE AU MOULIN...



Le jeudi 31 mai dernier, la sortie scolaire de fin d'année a mené les maternelles des classes de petite et moyenne sections à la Maison de la Meunerie, à Neuil-sur-l'Autise, en Vendée.

Après la visite du moulin, pédagogie autour des différentes étapes menant du grain de blé à la farine. Pique-nique le midi, puis travaux pratiques, où chacun de nos apprentis boulangers a plongé les mains dans la farine afin de fabriquer son petit pain. Pendant la cuisson, un spectacle mêlant musique et « sculpture » sur farine a été proposé aux enfants : un bel instant de poésie...

Une journée conviviale et riche d'enseignement qui s'est soldée avec fierté par la dégustation en famille des miches fabriquées et rapportées par nos petits boulangers en herbe.



## Nouvelle activité sur notre commune...

Notre commune a vu l'arrivée d'une nouvelle entreprise. En effet, Alexandre CHEVALIER, a réorienté sa carrière. Anciennement ouvrier paysagiste, il a créé son entreprise en début d'année. Convaincu par une consommation alternative privilégiant les circuits courts, c'est par le biais de salons et marchés qu'il fait commerce de plantes aux multiples vertus, d'algues alimentaires et de produits de base tel que le bicarbonate. Il vous propose également des ateliers à domicile où vous apprendrez à cuisiner les algues ou encore fabriquer de manière écologique et économique vos lessives et produits ménagers. Changez vos habitudes et apprenez à consommer autrement...



Salons bio et bien-être  
Marchés  
Animations  
Ateliers à domicile

06.25.96.90.85

Email : alex.acdiffusion@gmail.com  
www.facebook.com/acdiffusion

## NETTOYAGE DU CIMETIERE ... LES ELUS EN PLEIN TRAVAIL

La météo du printemps alternant entre pluie et chaleur a favorisé la prolifération des mauvaises herbes dans le cimetière. Les passages des agents techniques n'ont pas suffi à le conserver dans un état satisfaisant surtout que depuis le 1er janvier 2017, l'usage des pesticides chimiques est interdit sur une grande partie des espaces ouverts au public. Les élus se sont donc mobilisés pour redonner à cet endroit un aspect digne de nos proches.



Si vous aussi, vous souhaitez participer à ce genre d'action, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie afin qu'il vous contacte le moment venu. D'autres initiatives sont prévues comme le nettoyage de l'Eglise, la réfection du portail du cimetière.



Touraine Vallée  
COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
de l'Indre

## TRANSPORT SCOLAIRE

Rentrée scolaire 2018-2019

Inscription en ligne du  
du vendredi 1<sup>er</sup> juin au  
lundi 23 juillet 2018

Retrouvez toutes les informations, votre circuit et  
votre arrêt sur notre site internet

[www.tourainevalleedelindre.fr](http://www.tourainevalleedelindre.fr)



*Demain* est un film documentaire français réalisé par [Cyril Dion](#) et [Mélanie Laurent](#), sorti en 2015. Devant un futur que les scientifiques annoncent préoccupant, le film a la particularité de ne pas donner dans le [catastrophisme](#). Adoptant un point de vue [optimiste](#), il recense des initiatives dans dix pays de par le monde, face aux défis environnementaux et sociaux du [xxi<sup>e</sup> siècle](#), qu'il s'agisse d'agriculture, d'énergie, d'économie, d'éducation ou de gouvernance.

## Animations à l'École du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE)

Baptiste, intervenant au CPIE Touraine Val de Loire est venu nous voir afin de découvrir les créatures qui peuplent l'école. Après les avoir attrapés puis observés, nous les avons classés en grandes familles. Des jeux ont été ensuite mis en place.



Construction d'un hôtel à insectes. Nous avons scié des tiges de bambous, coupé des tiges de ronces, rempli des ports en terre cuite de paille... Le but étant d'y accueillir des insectes utiles au jardin.





## Le Moulinet fête ses habitants !



Le 22 Juin dernier, en début de soirée, le Moulinet a été fermé à la circulation.

Tables et chaises ont été installées sur la voie de circulation et 25 personnes y ont pris place. Notre Yvonne, bien qu'absente, a brillé dans nos cœurs. Outre les partages de délices de Touraine et d'ailleurs, de belles découvertes humaines se sont produites. Evènement plein de convivialité, une convivialité qui fait du bien, crée et resserre les liens. Alors pourquoi attendre une occasion pour faire à nouveau bouillir la marmite de la joie d'être ensemble ?

*Merci à Maud MATHIE qui a eu la gentillesse de nous transmettre cet article*



## BRAVO ET FELICITATIONS !!

Dans le cadre du partenariat entre La Poste et la Monnaie de Paris, un challenge baptisé « Mickey et la France » a été mis en place au printemps 2018 ; l'objectif étant de récompenser les meilleures ventes de pièces.

Grâce à Isabelle et son implication, l'agence communale postale de Vallères arrive en tête sur le secteur de Langeais et 2<sup>ème</sup> sur le département d'Indre-et-Loire.

Monsieur Laurent Leiseing – Directeur de secteur et Monsieur Bernard Gueret – Responsable de l'animation des partenariats ont remis le 1<sup>er</sup> prix à Isabelle jeudi 28 juin dans notre agence communale.

La cérémonie commémorative du Crash de l'avion « The Betty L » s'est déroulée le samedi 23 juin. Le Maire et le Président de l'Association Touraine Mémoire 44 ont déposé une gerbe devant la stèle en souvenir des aviateurs morts pour la France.



Un pot offert par la municipalité fut organisé à l'issue de la cérémonie dans la salle polyvalente.

Merci à l'Union musicale pour sa participation .

Pour information, une cérémonie commémorative aura lieu chaque année autour du 24 juin, date du crash.

# Vall'Air d'Été



## NOS JOIES ...

Charly COLLART le 24 avril  
Léo VALENTIN le 30 avril  
Lohan OLLIVIER le 2 mai



## Mariage de :

Daniel RICHARD et Angélique DE SOUSA le 30 juin .  
Fabrice LEGLOUANEC et Hedwige HARDY le 7 juillet.

## Agence Postale-Mairie : horaires d'été

Les horaires de l'agence postale vont être modifiés en raison des congés d'été : elle sera ouverte l'après midi de 14h à 17h la semaine du 6 au 10 Août

Un documentaire portant sur le territoire de la Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre est diffusé sur TV TOURS en juin et tout au long de l'été. Vous pouvez le retrouver sur <http://www.tourainevalleedelindre.fr/>

**Des incivilités** ont eu lieu sur notre commune, notamment sur la place de la mairie ainsi que sur la terrasse de l'épicerie. Les aménagements paysagers en particulier les fleurs ont été dégradées. Au delà du coût financier que ces actes entraînent, il y a l'irrespect du travail des agents techniques ! Ces faits dévalorisent également l'image de notre commune !

Merci de signaler au secrétariat de mairie tout acte d'incivilité que vous pourriez constater.

## AGENDA des MANIFESTATIONS

### Marchés gourmands

Le 13 juillet Thilouze, feu d'artifice et bal  
Le 10 août Azay-le-Rideau  
Le 31 août Azay-le-Rideau

### Prochaines Manifestations

Le 14/07 Repas des Aînés  
Le 25/08 Cinéma en plein air  
Le 8/09 Méchoui organisé par le comité des Fêtes  
Le 6/10 Pétanque d'automne organisé par Val'R Loisirs  
Le 7/10 Evénement sportif organisé par Val'Dance  
Le 14/10 Loto organisé par l'Union musicale  
Le 27/10 Halloween organisé par l'APE.  
Le 4/11 Loto organisé par le Comité des Fêtes  
Le 11/11 Cérémonie du 11 novembre  
Le 18/11 bourse puériculture organisée par l'APE

*Vous pouvez retrouver toutes les manifestations sur le site de la commune.*

## NOS PEINES ...

Robert HUBERT le 25 avril  
Christiane CHALUMEAU le 29 avril  
Patrick BOURDIN le 26 mai

Les familles peuvent être assurées de tout notre soutien dans cette douloureuse épreuve.

## Mairie de Vallères

1 place de la Mairie

37190 VALLERES

TEL. : 02 47 45 45 44

FAX : 02 47 45 48 47

### PERMANENCE DU MAIRE :

**Samedi de 9h00 à 12h00**

**SUR RENDEZ-VOUS**

### ACCUEIL DU PUBLIC :

**Mardi – Mercredi – Jeudi  
de 14h00 à 17h00**

**Mercredi – vendredi – samedi  
de 9h00 à 12h00**

### Horaires de l'Agence Postale Communale

**Du lundi au vendredi de 9h00 à 11h45**

**Le samedi de 9h00 à 12h00**

**Fermeture le mercredi**



### COMITE DE REDACTION

CHRISTEL DUCLOS  
JEAN-LUC CADIOU  
et l'équipe municipale

### PHOTOS

DIDIER DOUCHET